

Assemblée Générale des Clubs 2005

Samedi 1^{er} octobre 2005

A Petit-Mars

Procès Verbal

Représentation : 232 clubs sur 330 soit 70.30 %
dont 198 clubs libres sur 242 soit 81.82 %
32 clubs foot entreprise sur 55 soit 58.18 %
2 clubs loisirs sur 33 soit 6.06 %

Nombre de voix représentant les clubs : 1817 sur 2467 soit 73.65 %
Nombre de voix membres individuels : 4 sur 46

9 H 13

JEAN-LUC MARSOLIER

En préambule, Jean-Luc Marsollier salue toutes les personnalités présentes :

- Monsieur Gilles Philippot, Conseiller Général représentant Monsieur Xavier Amossé, excusé
- Monsieur Joël Dauvé, Maire de Petit Mars ;
- Monsieur Jean-Jacques Cavaillé représentant Monsieur Patrice Lavaure, Directeur départemental Jeunesse et Sports retenu par des obligations antérieures ;
- Monsieur Daniel Ainet, Président de l'USSJ Petit Mars qui a bien voulu nous accueillir aujourd'hui ;
- Monsieur Ludovic Béranger, de CASAL SPORT ;
- Monsieur Devilleroy, du Crédit Agricole, Madame Silloray s'étant excusée.

Il excuse Monsieur Michel Tronson, Président de la Ligue de l'Atlantique retenu à l'Assemblée Générale du District de Vendée mais qui nous a promis de passer nous saluer en fin d'Assemblée.

Il remercie les frères Auray, des Pépinières de l'Erdre, qui ont agréablement décoré cette salle, comme ils ont l'habitude de le faire.

LA PAROLE AU MAIRE DE PETIT MARS

JOËL DAUVÉ

« Monsieur le Président,
Monsieur le Conseiller Général,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que la commune de Petit-Mars accueille aujourd'hui l'assemblée générale du District de Football. Cette initiative en revient à Monsieur Ainet, le Président de l'Union Sportive Saint-Joseph de Petit-Mars.

Petit-Mars est une commune en pleine expansion. Sa population est passée de 2476 habitants en 1990 à 3317 en 2005. Cet essor apporte un regain de vie au niveau des associations et notamment dans les catégories « jeunes », ce qui semble de bonne augure pour l'avenir.

Petit-Mars aime le football, c'est pour cela qu'une rue porte le nom de « José Arribas », créateur du jeu « à la nantaise ».

En ce qui nous concerne, nous faisons tout notre possible pour soutenir la vie associative dans la mesure de nos capacités financières, notamment en mettant à la disposition des clubs des équipements de qualité. Par exemple, il est important, pour les footballeurs, d'avoir la possibilité d'évoluer sur une surface de jeu de bonne qualité.

Mais la pratique du football dépasse largement le simple cadre sportif. Pour avoir été le président du club local, je sais que le sport est l'ambassadeur de nos communes.

La manière de l'appréhender, de savoir accueillir les adversaires, de respecter les arbitres, permet de véhiculer une image positive de la commune. C'est aussi l'école de la vie à travers l'acceptation de la défaite lorsqu'elle arrive et des règles de vie au sein d'une collectivité.

Nous sommes bien loin du football-business dont les médias se font l'écho. A ce sujet, je tiens à vous communiquer un chiffre que vous connaissez peut-être déjà : en 2005, la somme versée au football professionnel par Canal + (600 millions d'euros) est supérieure aux crédits budgétaires alloués au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative (527 millions d'euros).

Mais, je ne vais pas abuser de votre temps qui est précieux car les week-ends sont chargés avec l'organisation des compétitions.

Je souhaite à chacun d'entre-vous de connaître de bon résultats, des scores qui seront acquis de belle manière, sans blessé, ni carton et le tout dans la bonne humeur. »

9 H 20 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE OUVERTE

Le président Jean-Luc Marsollier ouvre l'assemblée générale ordinaire qui appelle les points suivants :

APPROBATION DU P.V.

GEORGES JOUY

Le Procès Verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2005 à Couëron, paru dans Atlantique Foot le 24 juin 2005 (n° 1753) est approuvé à l'unanimité.

9 H 24 : MESSAGE DU PRESIDENT

JEAN-LUC MARSOLLIER

Une minute de silence est observée pour les disparus de l'année.

« Monsieur le Maire,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers amis...

Il y a un peu plus de trois mois, vous m'éleviez à la présidence de ce grand District. J'ai déjà pu mesurer tout le poids de cette charge, ô combien difficile, mais édifiante. Fort heureusement, sur la foi de l'engagement que j'avais pris avec vous, ce n'est pas un homme, mais toute une équipe, - élus, permanents et quelques 200 bénévoles -, qui relève le défi avec moi, de travailler au service des clubs, des «**clients**» que vous êtes.

Au risque de me répéter, nous devons faire la preuve que notre **Système Qualité** prévaut, dans le droit fil de ce que nous avait inculqué Michel Tronson, qui a su faire de notre comité, un centre de gestion réactif, intellectuellement plus ouvert, inventif, novateur...

Or, cette **Qualité** a ses exigences et ses contraintes. Elle nous a incontestablement amené à ouvrir beaucoup de chantiers. Certains ont déjà donné satisfaction. Mais soyons honnêtes, tous n'ont pas abouti, par manque de temps sûrement, d'incompréhension, vraisemblablement. La richesse des idées est une chose, les mener à terme en est une autre. Il nous faut garder les pieds sur terre, nous poser un peu aujourd'hui dans cette quête audacieuse de compétences, de procédures identifiées et d'absolues conformités. Pour parler simplement : faisons-en moins, mais allons au bout de nos idées. Associons nos bénévoles, nos ressources en interne, nos

animateurs de secteurs, en sachant que nous ne ferons rien sans vous, les clubs. Cela veut dire qu'il nous appartient encore d'évaluer, de mesurer, d'accompagner avec pragmatisme, intelligence et en toute sérénité tout ce qui doit répondre aux réalités de terrain qui sont les vôtres, au quotidien. C'est notamment le prétexte à l'enquête de satisfaction auquel vous deviez répondre.

Parlons terrain justement. Revenons sur le rectangle vert de nos compétitions. J'aimerais, pardon, nous aimerions tous pouvoir partager la magie de la passion qui entoure notre football d'animation. Là où tout n'est que jeu, fraîcheur, spontanéité et simplicité. Ce qui n'empêche pas de préconiser là aussi de la qualité en terme d'encadrement. J'en veux pour preuve les nombreuses écoles de football qui se sont engagées dans une démarche noble et volontaire de Labellisation. Nous en reparlerons au cours de la 2^e mi-temps. En tout état de cause, c'est là que se "joue" l'avenir de notre football, pas seulement dans la recherche de talents, mais dans la capacité que nous aurons demain, nous ou plutôt ceux qui auront la lourde mission de nous succéder, à trouver des encadrants, des arbitres, des dirigeants prêts à s'investir, sans qu'il soit besoin d'aller les chercher par la main. Je suis résolument optimiste, si tant est que l'on offre à nos enfants la possibilité de jouer, mais aussi d'organiser, de diriger. Tous ne feront pas de bons joueurs, mais tous peuvent devenir d'excellents dirigeants, éducateurs ou directeurs de jeu. Rappelons que tous les ans, il y a plus d'un club sur trois qui change ou de président, ou de secrétaire. Ce n'est donc pas facile de trouver les gens qui acceptent de prendre la gâche.

Cela dit, je ne suis pas naïf non plus. Ne pas décevoir ces mômes : c'est aussi leur permettre ensuite de s'épanouir dans un environnement sain, propre, devrais-je dire citoyen, puisque c'est devenu très à la mode. Ce que le politiquement correct m'oblige à respecter, je dois quand même dire que nous n'avons pas attendu qu'on nous en parle pour trouver des réponses à tous les maux "accusateurs" que l'on met volontiers sur le football. Stop. Le raccourci est un peu trop facile. Ce serait oublier que la société banalise, que l'éducation est sortie des limites permises, que la famille un moment a failli...

Or, la pratique de notre sport constitue aussi un facteur de régulation et de cohésion sociale. L'éthique, nous la défendons. La lutte contre toutes les formes de violence, contre les incivilités et les discriminations, le respect des textes : c'est la priorité de notre action. Les tricheurs, les fauteurs de troubles : avec force, nous les réprimons.

Les moyens, nous nous les sommes donnés pour cela : l'exclusion temporaire, qui a fait des émules, parce qu'elle permet en partie d'éduquer contre la violence, le fameux article 39 bis avec ses pénalités, la mise en place d'un corps d'observateurs, l'application d'un cahier des charges très strict vis-à-vis des clubs dits "à risques" et/ou en délicatesse avec les règlements...

J'insiste sur ce dernier point, nous n'avons fait preuve d'aucune faiblesse à l'intersaison, quand bien même cela nous vaut les foudres des clubs mis hors compétition. Il n'y a eu ni compromis, ni compromissions. C'est ce que vous attendiez de nous. Nous avons été fermes, inflexibles. Il est hors de question de soumettre plus de 300 clubs qui jouent le jeu à la mauvaise volonté de quelques-uns, qui n'acceptent ni nos règlements, ni les valeurs pour lesquels nous nous réunissons tous les week-end. La passion que nous partageons tous vaut qu'on la préserve, même si c'est par une action curative et non plus préventive.

Reste que nous n'allons pas tout balayé d'un simple revers de la main. Si notre District, comparé à d'autres, reste relativement peu marqué par des phénomènes liés à la violence, ils existent et ils nous ont conduits à être plus vigilants encore. Nous sommes tous concernés et il m'est agréable de pouvoir dire que nous ne sommes pas seuls sur le "coup" : la Préfecture, le Conseil Général, la sécurité publique, les services en charges des sports des collectivités territoriales sont amenés avec nous à conduire des actions destinées à mieux prévenir et lutter contre ces épiphénomènes. Une cellule départementale de veille est d'ailleurs à l'écoute des dirigeants de clubs... (M Jean-Jacques Cavaillé vous en parlera certainement tout à l'heure).

Bref, **Le défi est collectif** et vous, les **clubs, êtes notre seule légitimité en toutes circonstances**. Restons humbles mais convaincus dans le sens à donner à notre mission. Ce que nous devons être, c'est ce que vous voulez que nous soyons. Cette notion de service, c'est la priorité de notre engagement, de notre action. Comptez sur nous pour garder cette relation permanente et privilégiée de proximité avec vous, en gardant à l'esprit cette ligne de conduite que **«Tout part du club et tout doit lui revenir»**.

« Mesdames, Messieurs,

Je vais vous présenter une synthèse du rapport moral saison 2004-2005 paru dans Atlantique Foot n°1762 vendredi 9 septembre 2005.

La saison 2004 2005 a apporté des changements importants au sein de notre District. L'élection d'un nouveau Conseil en octobre dernier, permettait à ce dernier de renouveler sa confiance à Michel Tronson. Pendant quelques mois, Michel va assurer à la fois la présidence du District 44 et la présidence de la Ligue. Après avoir assuré l'intérim à son départ, Jean-Luc Marsollier est élu à la tête du District 44 lors de l'Assemblée Générale du mois de juin. Et pendant toute cette période, le District a fonctionné normalement, ces changements de dirigeants à sa tête, ne perturbant en rien le service qu'il doit apporter aux clubs, ce qui est la preuve que l'organisation mise en place, dans le cadre du système qualité, est bonne et fonctionne.

Sur le plan des effectifs, nous sommes passés de 50 629 à 51 148 licenciés soit une progression de 1.03 %, confirmant ainsi que le District 44 est le plus grand District de France en nombre de licenciés. Je ne vais pas reprendre tous les tableaux statistiques figurant dans ce rapport, vous l'avez certainement déjà fait et avez pu constater que beaucoup sont positifs et c'est tant mieux.

Si nous pouvons nous réjouir de ces points positifs, ceci ne doit pas masquer les points négatifs de cette saison, et les statistiques de la Commission de Discipline sont éloquentes sur le sujet. Je dirai simplement que c'est la première saison qu'il y a 4 mises hors compétitions et ceci pour manquement à l'éthique sportive.

Pour enrayer au plus vite cette montée de violence, le District a mis en place un groupe d'observateurs, et ainsi près de 200 matchs ont pu être observés et fait l'objet d'un rapport officiel. Ceci sera renouvelé et amplifié cette saison. Le District continuera de privilégier la prévention, en donnant toujours plus d'informations et de formations, mais il saura aussi se montrer extrêmement ferme envers les clubs et les joueurs qui ne respecteront pas les règles élémentaires qui font que le football est un jeu apprécié de vous tous qui êtes là.

Avant de terminer cette synthèse, je voudrai vous faire part d'un ajout qui a été fait à ce rapport moral, il concerne le Conseil d'Ethique. Le rapport étant arrivé tardivement, il n'a pu paraître sur Atlantique Foot. Je vais vous en donner lecture :

Le Conseil d'Ethique a été mis en place à titre expérimental cette saison. Il va prendre lors de la prochaine saison sa dimension préventive et éducative, mais également corrective sur la base de l'expérience passée. A la lumière des dossiers observés, le Conseil d'Ethique constate le plus fréquemment une méconnaissance des responsabilités sportives et civiles de chacun. »

Aucune question n'étant posée, le président demande de passer à l'approbation.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

« Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts pour vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2005, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Nous avons donc effectivement à vous faire le compte rendu de l'emploi des moyens financiers mis à la disposition du District de Football de Loire-Atlantique pour la mise en œuvre de sa politique et l'accomplissement de ses missions.

En préambule, le Conseil de District élu le 9 octobre 2004 tient à remercier les dirigeants précédents pour la rigueur de leur gestion ; l'héritage transmis au travers d'une situation financière confortable en témoigne.

SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Les principaux évènements survenus au cours de la saison 2004-2005 ont été évoqués dans le rapport moral.

Dans l'exposé qui suit, nous limiterons notre compte rendu aux seuls éléments chiffrés concernant la période du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.

SITUATION DE L'ASSOCIATION A LA DATE DU PRESENT RAPPORT ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La nouvelle équipe dirigeante mise en place, quoique renouvelée à 50 %, poursuit la politique de proximité au service des clubs.

La perception d'un rattrapage de subvention de la Ligue au cours de l'exercice a permis de financer des dépenses non récurrentes.

N'oublions pas aussi que l'exercice 2003/2004 avait été marqué par une économie de notre masse salariale du fait de la constitution de l'équipe technique régionale.

En tout état de cause, compte tenu de l'évolution croissante de nos principaux coûts de fonctionnement, le financement de nouvelles actions pérennes ne pourra se faire que par la recherche de nouvelles sources de financement.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Les produits d'exploitation (hors reprise sur provision) progressent globalement de 11 %. Cette évolution est surtout constatée sur les postes suivants :

- Amendes : revalorisation du barème des sanctions relatives au statut de l'arbitrage suite à la décision de l'Assemblée Générale de la Ligue Fédérale du Football Amateur du 21 décembre 2002 ;
- Redevances sur licences : revalorisation de la part départementale dans le prix de la licence ;
- Subventions : prise en compte du solde de la subvention « Contrats d'Objectifs » de la Ligue Atlantique de Football au titre de la saison 2003/2004 et de l'intégralité cette subvention pour la saison 2004/2005. Retraitée de ce décalage, les subventions demeurent stables.

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement (hors dotation aux provisions) sont en hausse dans une proportion semblable. L'augmentation est constatée sur les postes suivants :

- Charges de personnel : poursuite des contrats en cours se traduisant notamment par la progression de l'indice, de la prime d'ancienneté et du coefficient pour les permanents ayant atteint un nombre d'années de présence et du recours à des vacances pour l'encadrement de la section sportive départementale et la réalisation d'un audit ;
- Frais de déplacement : rassemblement biennal des débutants à Saint Jean de Monts, création de nouvelles commissions et élargissement de quelques commissions, rassemblement des sections sportives locales ;
- Frais de stages : progression du nombre de rassemblements pour quelques catégories d'âge eu égard aux directives fédérales ;
- Achats : frais d'équipement de nos sections sportives locales ;
- Services bancaires ; frais de souscription de valeurs mobilières de placement.

Par ailleurs, les mouvements intervenus sur nos postes de provisions concernent une réallocation des provisions antérieurement dotées vers une provision pour grosses réparations destinées à faire face aux frais futurs d'entretien du siège du District datant déjà de 8 ans.

Compte tenu de ces données, le résultat d'exploitation ressort à 23 K€ contre 28 K€ au 30 juin 2004.

Après prise en compte du résultat financier n'intégrant pas les plus-values latentes s'élevant à 17 K€ au 30 juin 2005 et du résultat exceptionnel, l'excédent dégagé au 30 juin 2005 s'élève à 26 K€.

Pour la première fois figure une information n'impactant pas nos excédents figure en pied du compte de résultat ; il s'agit de l'évaluation des contributions volontaires en nature. Elle concerne une estimation chiffrée du temps consacré par les bénévoles à la vie de notre District. Elle est estimée à partir d'un SMIC « Association » établi à partir du SMIC en vigueur au 1^{er} janvier 2005 minoré d'un abattement. La valorisation de cette estimation ressort à 137 000 €.

Sur le plan bilanciel, les équilibres demeurent stables depuis quelques saisons. Notons toutefois, une réallocation de nos placements financiers.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2005 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent à l'exception de l'évaluation des contributions volontaire en nature figurant en pied du compte de résultat.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter l'excédent de l'exercice soit 25 964.52 € en fonds de dotation. Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 973 071.77 €.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes va vous donner lecture de son rapport général.

QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du conseil de l'ancienne équipe dirigeante pour la période du 1^{er} juillet 2004 au 9 octobre 2004 et de la nouvelle équipe dirigeante depuis cette date ; équipe conduite sous la houlette de Michel Tronson relayé depuis le 4 juin 2005 par Jean-Luc Marsollier. Nous vous demanderons également de donner quitus au commissaire aux comptes pour l'exercice de sa mission.

Voilà, Mesdames, Messieurs, la présentation que nous souhaitons vous faire de l'utilisation des moyens financiers mis à notre disposition et de l'aperçu de notre gestion.

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de m'avoir prêté attention. »

9 H 50 : CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PATRICK MESSUS

M. MESSUS, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes annuels du District pour la saison 2004-2005 et certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2004-2005, de la situation financière et du patrimoine du District de Loire-Atlantique au 30/06/2005.

APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS

THIERRY GUERIN

Les comptes sont approuvés à l'unanimité moins 1 abstention

« Lors de l'envoi des comptes 2004/2005, nous avons également joint le budget pour la saison 2005/2006.

Sur ce document figurent les comptes de résultat des trois dernières saisons et le budget pour la saison 2005/2006.

Comme pour la présentation du rapport de gestion, nous utilisons des moyens de vidéo projection sous la forme de graphiques afin de rendre l'exercice de présentation plus lisible.

En terme de ressources, nos ressources devraient être en régression du fait du rattrapage des subventions de la Ligue constaté au 30 juin 2005. La revalorisation de la part départementale dans le prix de la licence devant compenser ce manque à gagner ; le District se réjouit de la revalorisation de la part départementale dans le prix de la licence principalement pour les catégories du football d'animation, catégories dans lesquelles les actions sont encadrées par l'instance départementale.

Quant aux charges d'exploitation, on anticipe une stabilité de nos coûts de fonctionnement.

Compte tenu de ces éléments, nous devrions constater un excédent d'exploitation pour la saison à venir.

Au surplus, vous pouvez constater sur les documents que vous avez entre vos mains, qu'une gestion sérieuse de nos placements financiers nous permet d'afficher également un excédent financier.

Je vous remercie de votre attention. »

En préambule, le Président explique les raisons de l'extension.

Le Trésorier, Thierry Guérin expose à l'assemblée d'acquisition d'une surface SHON complémentaire de 150 m² puis le projet proprement dit de l'extension et ses modalités de financement.

Question de Patrick Le Carpentier – Orvault Sports

- « l'acquisition de la SHON est-elle déjà engagée ? »

Réponse du Président : « non, la démarche est engagée, mais rien n'est formalisée. La SELA nous laisse jusqu'au 15 octobre pour nous prononcer. »

Question de Daniel Loquet – St Martin de Fay

- « Quel sera le type de chauffage ? Energie renouvelable ? Y a t-il une réflexion en cours ? »

Réponse du Président : « Nous sommes ouvert à toute proposition. Et oui, pourquoi pas ! »

RESOLUTION POUR L'ACQUISITION D'UNE SURFACE SHON

« Les membres de l'association décident d'autoriser l'achat de 150 M2 de SHON complémentaire dans le périmètre de la ZAC Erdre Active La Boulais auprès de la SELA pour un montant de 15 862.55 €. »

Tous pouvoirs sont donnés au Président de l'Association, avec faculté de déléguer à toute personne de son choix, à l'effet de passer et signer tous actes nécessaires à l'exécution de la résolution ci-dessus. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions.

Remerciements à la Mairie de la Chapelle sur Erdre ainsi qu'à la SELA qui nous ont permis de réaliser cette acquisition, nous permettant de réaliser la construction d'une salle de réunion d'une superficie de 186 m² sur l'emplacement actuel du parking, l'espace vert derrière le bâtiment actuel étant transformé en zone de stationnement.

RESOLUTION POUR L'EXTENSION

Cette salle permettra :

- l'organisation de réunion pour une centaine de personnes
- l'organisation des stages et des examens d'arbitres
- l'organisation d'assemblées consultatives sur le secteur nantais
- la réception des clubs lors des distributions de dotations
- l'organisation des réunions d'informations sur le foot à 7 et 9, les débutants...

« Les membres de l'association décident d'autoriser le Comité de Management à poursuivre la réalisation de l'extension du siège du District.

Les membres de l'association décident d'autoriser le financement de ce projet immobilier notamment au moyen d'un recours à l'emprunt pour un montant maximal de 185 000 € sur une durée totale maximale de 84 mois aux meilleures conditions possibles tant en matière de taux que de garantie. »

« Tous pouvoirs sont donnés au Président de l'Association, avec faculté de déléguer à toute personne de son choix, à l'effet de passer et signer tous actes nécessaires à l'exécution de la résolution ci-dessus. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention

Jean-Luc Marsollier salue la présence de Monsieur René Cadiet, Président d'honneur du District.

PAUSE

A la reprise, Jean-Luc Marsollier salue la présence de Monsieur François Thomas, responsable du service des Sports au Conseil Général.

10 H 42 : REPORT DU CALENDRIER DE LA 3EME DIVISION SENIORS

FELIX TRONSON

La gestion des effectifs dans les clubs est un exercice difficile en début de saison.

A titre expérimental et en réponse à de nombreuses demandes des clubs, nous avons retardé les deux premières journées de la dernière division de District, qui permet d'adapter, de réguler et d'éviter les trop nombreuses modifications de calendrier et les trop nombreux forfaits.

Vous aurez à nous dire si cette expérience va dans le sens souhaité et si elle doit être renouvelée.

Le travail de la commission est, de ce fait, un peu plus compliqué, mais votre District se doit de tout entreprendre pour le meilleur service au profit de ses mandants.

Les journées reportées sont prévues le 30 octobre et le 20 novembre 2005.

Intervention de Guy Humeau – JA Héric

- « C'est un bon choix d'avoir reporter les deux premières journées. C'est un point positif. »

Intervention d'Emile Kerbrat – Orvault RC

- « C'est une bonne chose d'avoir fait ce choix. Cela devrait entraîner une réflexion plus globale. Tout match officiel ne devrait commencer que le 15 septembre et se terminer vers le 31 mai. Il n'est plus possible de commencer fin août. »

Le Président précise que c'est l'un des objectifs que le Comité de Management s'est fixé. Il a donné délégation à la Commission Sportive et à la Commission des Jeunes d'établir un projet de restructuration des championnat Seniors et Jeunes.

Le fruit de cette réflexion vous sera donné dans un an, lors de notre prochaine Assemblée.

Je compte sur le soutien de l'Association des Présidents de Clubs.

Félix Tronson précise que cela ne sera pas simple. « Nous sommes coincés avec la Coupe de France, il nous faut 9 qualifiés pour fin octobre, ainsi que les barrages de fin de saison. »

Jean-Luc Marsollier remercie Félix Tronson de sa présentation.

Bilan cahier des charges pour l'engagement et le réengagement des clubs

Mis en place à la fin de la saison 2004/2005, dans le cadre de la sécurisation des rencontres, 8 clubs ont participé à la première étape de formation de dirigeants.

Tout au long des mois de juillet et août, nous avons contrôlé les demandes de licences pour une vingtaine de clubs qui ne disposaient pas de 5 licences de dirigeants au minimum; tous les clubs ont satisfait à ce critère nécessaire pour le bon déroulement des rencontres.

La dernière étape, la formation de dirigeants en capacité d'arbitrer, aurait dû se dérouler le 6 septembre; nous avons eu la désagréable surprise de ne voir aucun club se présenter. Nous avons pris la décision de reporter les rencontres d'un club (les autres opérant en 3D) et de proposer une séance de rattrapage qui eu lieu le 20 septembre

La menace de ne pas les engager dans notre championnat a porté ses fruits puisque la participation des clubs concernés a été remarquable.

Nous ne dérogerons pas à notre objectif de sécurisation des rencontres avec le maintien de ce plan d'action pour la saison prochaine.

« Ma mission est de mettre en place sur le département 44, les missions fixées par la Direction Technique Nationale, ainsi que les missions à vocation départementale.

Toutes ces missions s'organisent autour d'un seul mot : proximité auprès des clubs du département

 Formation de cadres

- *Accompagnement de proximité auprès des clubs demandeurs (Aide à la structuration de commission technique)*
- *Animateur accompagnateur d'équipes de jeunes (formation fédérale diplômante)*
- *Jeunes animateurs (partenariat Conseil Général)*
- *Soutien pédagogique aux bénévoles des clubs urbains (partenariat Conseil Général)*
- *Réunions thématiques par secteurs*
- *Formation au sein des clubs de quartiers (formation fédérale diplômante)*
- *Spécifique gardiens de but*
- *Spécifique attaquants*

 Labellisation des écoles de football

- *Permettre à tout club l'accès au label FFF Adidas et plus précisément, permettre à chaque club de rentrer dans une démarche d'amélioration de leur école de football*

 Détections

- *Evaluation du niveau 12-13 ans (Challenge 13 ans)*
- *14 ans (Coupe Nationale)*
- *15 ans (tournoi SNOS)*
- *13 ans Féminines (Challenge 13 Féminines)*
- *16 ans Féminines (Coupe Nationale)*

 Football d'animation

- *Débutants : proposition d'exercices en fonction du thème du plateau*
- *Poussins : Festi Foot poussins 44 – proposer le même temps de jeu et les mêmes exercices techniques à chaque joueur poussin – alternance de jeu réduit et d'ateliers techniques – chaque éducateur reçoit un document où sont notifiés les différents exercices de l'après-midi afin qu'ils puissent les reproduire au sein même de l'école de football*
- *Benjamins : groupes de 6, groupes de 4 (exemplarité du football d'animation)*

- Atelier jonglerie (3 périodes)
- Mise en place sur Internet d'exercices poussins/benjamins
- Fémi-plage : Meilleure communication afin de doubler le nombre de participantes

Football en milieu scolaire

- SSL, SSD : suivi et harmonisation des contenus d'entraînement
- Réflexion sur la mise en place SSD second cycle dans un lycée Nantais afin d'éviter le départ des joueurs et joueuses hors du département
- Développer le football à l'école primaire

Exercices via Internet

- Exercices plateaux débutants
- Exercices Festi foot poussins 44 et journée Georges Boulogne
- Séances d'entraînement poussins/benjamins
- Spécifique gardiens de but »

Le Président remercie Christophe ainsi que tous ceux qui œuvrent pour le développement du football et l'éducation des jeunes. « Nous sommes des hommes de terrain, la Commission Départementale Technique est une force de proposition, elle n'a jamais été aussi inventive »

Il précise qu'en ce qui concerne le Fémi-Plage prévu le 11 juin 2006, il souhaite la participation de 4 à 500 joueuses à St-Brévin : 5^{ème} année – 500 participants.





11 H 10 : ASSEMBLEES CONSULTATIVES

JEAN-LUC MARSOLLIER

Le Président présente à l'Assemblée les animateurs de chaque secteur, interface entre les instances et les clubs:

Secteurs 1 – 2 – 11 : Stéphane Leveau assisté de Christian Nassiet et Christian Sourget
 Secteurs 4 – 5 : Patrice Guet assisté de Bernard Serisier et Claude Hamon
 Secteurs 3 – 7 : Jean-Jacques Grosdoigt assisté de Hyacinthe Raud Mérel
 Secteurs 6 – 8 : Yves Rouaud et Martine Guillou
 Secteurs 9 – 10 : Gérard Dugast et Georges Jouy

Les assemblées consultatives, auxquelles seront invités les adjoints aux sports des municipalités, se dérouleront les :

	4 février 2005	Secteurs 1 – 2 – 11	organisé par St Marc Foot à la Maison des Sports de St-Nazaire	Responsable Stéphane LEVEAU
	11 février 2005	Secteurs 4 – 5		Responsable Patrice GUET
	18 février 2005	Secteurs 3 – 7	Notre Dame des Landes ou Fay de Bretagne	Responsable J.J. GROSDOIGT
	25 février 2005	Secteurs 9 – 10	Monnières	Responsable Gérard DUGAST et Georges JOUY

La Commission départementale des terrains proposera son aide et son soutien logistique.

11 H 17 : CONTROLE DE L'ECLAIRAGE POUR LES TERRAINS (18 ANS)

RENE JONCHERE

Les objectifs de la démarche sont l'amélioration des conditions de jeu et le respect des règlements en vigueur. Si le club fait le choix de faire jouer les 18 ans le samedi à 18 H sur un terrain homologué en éclairage, il n'y a pas de problème. Par contre, si le terrain n'est pas homologué, la Commission Départementale des Terrains effectuera les mesures d'éclairage pendant la 1^{ère} phase du championnat.

Suivant le résultat de ces mesures, le club sera autorisé ou pas à jouer en nocturne, les travaux de remise aux normes pouvant être réalisés avant le début de la 2^{ème} phase.

- Niveaux d'éclairage horizontal
 - L'éclairage horizontal moyen de référence (Eh), doit être de 120 lux. (Moyenne des 25 points mesurés)
- Facteur d'Uniformité

- Le Facteur d'Uniformité de l'éclairage horizontal ne devra pas être inférieur à 0,70.
(point le moins éclairé / éclairage moyen Eh)
- Le rapport de l'éclairage Minimum/Maximum ne sera pas inférieur à 0,40.
(point le moins éclairé / point le plus éclairé)

Intervention de Guy Humeau – JA Héric

- « Nous avons fait la demande pour faire jouer nos 18 ans le samedi soir. Cela n'est pas possible faute d'éclairage suffisant, alors que les équipes loisirs s'en contentent.

Les petits clubs ne peuvent assumer les frais pour améliorer l'éclairage et se mettre en conformité. Cette mesure n'est applicable qu'aux gros clubs qui ont les structures adaptées. »

Jean-Luc Marsollier précise : « On ne peut plus se permettre ce genre de fantaisie. Avec la judiciarisation, Vous, Président de Club, Moi, Président de District, on ne peut pas prendre ce risque. C'est de notre responsabilité. »

René Jonchère reprend la parole en précisant ; « ce que vous évoquez, ce sont les caractéristiques techniques de la démarche d'homologation en éclairage. Pour les matchs de 18 ans, nous vous proposons simplement de vérifier les minima. »

11 H 27 : FRAIS DE CONSTITUTION DE DOSSIER POUR L'EXCLUSION TEMPORAIRE

THIERRY GUERIN

« L'exclusion temporaire est aujourd'hui gratuite en Loire-Atlantique. Elle a été étendue à toutes les compétitions. En Maine et Loire et Vendée, elle est payante.

Pour nous la gratuité se traduit par une perte de 60 000 €. Il faut savoir que sur les 6300 dossiers traités en Commission de Discipline, 85 % représentent des exclusions temporaires.

En vue de l'harmonisation sur le territoire de la Ligue, nous vous proposons l'application de frais de dossiers à hauteur de 4 €. Pour vous laisser le temps de communiquer dans les clubs, cette mesure serait applicable pour la saison 2006 – 2007. »

Le Président, Jean-Luc Marsollier, annonce la réflexion sur la création d'un Challenge de la Sportivité récompensant les clubs qui font éveiller les consciences pour faire baisser le nombre d'exclusions temporaires.

Question de Daniel Loquet – St-Martin de Fay

- « Pourquoi, y a-t-il obligation de faire rentrer un joueur après une exclusion temporaire ? »

Georges Le Glédic précise que ce n'est pas obligatoire. Il y a la possibilité de procéder à un changement de joueur, sur un arrêt de jeu, et par le milieu du terrain.

Intervention d'Yvon Bonin – AS Beautour

- « l'exclusion temporaire est une bonne mesure, il faut la maintenir. Encore faut-il qu'elle soit appliquée par les arbitres avec discernement, et que l'on ne retrouve pas à jouer à 11 que la moitié du temps de jeu »

Réponse de Jean-Luc Marsollier : « il y a encore beaucoup à faire. »

Après vote à main levée, la proposition d'appliquer des droits de constitution de dossier est rejetée.

11 H 40 : COMPLETUDE DES FEUILLES DE MATCHS

GEORGES LE GLEDIC

Sur le document qui vous a été remis à votre arrivée, sont identifiés tous les impératifs qui, s'ils sont mal ou non renseignés, vous rendront amendables à raison de 1 € l'erreur dans la limite de 4 € par feuille de match.

Analyse contrôle feuille de match de la 1^{ère} journée de championnat du 11/09/05

Rappel:

La feuille de match est le seul document de référence du fonctionnement de nos compétitions. Il se doit d'être parfaitement renseigné.

1. Seniors

- ☞ les problèmes grandissent avec les divisions les plus basses

☞ 51% concerne le manque de dirigeants et 27% de délégué police terrain: il est impossible aux commissions à caractère juridique de faire appel à ces personnes sans les avoir identifiées par le n° de licence.

2. Jeunes

- ☞ Même constat dans chaque catégorie, augmentation des infractions avec les divisions les plus basses
- ☞ Augmentation avec les catégories: **57** infractions pour les 18 ans; **82** infractions pour les 15 ans; **185** infractions pour les 13 ans
- ☞ Arbitres assistants 32% sur l'ensemble des infractions constatées

3. 20% des équipes seniors et 40% des équipes jeunes sont pénalisables au regard de la 1^{ère} journée

Pour la sécurisation de nos rencontres nous vous invitons, afin d'être en adéquation avec le cahier des charges dont nous avons parlé précédemment, à vous mettre en conformité concernant les dirigeants qui accompagnent vos équipes

- ☞ A l'extérieur: 1 arbitre assistant, 1 dirigeant accompagnateur (éducateur)
- ☞ A domicile: 1 Délégué police terrain, 1 arbitre central (si non désigné), 1 arbitre assistant et 1 accompagnateur (éducateur)

TOUS AVEC DES LICENCES A JOUR

Pour vous laisser le temps de vous organiser, l'application des dispositions réglementaires n'interviendra qu'à partir du **1^{er} week-end de novembre**.

11 H 53 : ARBITRES AUXILIAIRES ET EN «COUVEUSE »

J.L. MARSOLLIER

Déception sur la saison écoulée, seulement 4 clubs nous ont retourné 16 livrets. Nous souhaitons, pour mieux les identifier, parler d'arbitres de club. Leur statut sera revu.

Le District compte aujourd'hui 6 arbitres de moins de 15 ans, le Conseil de District lors de la réunion du 26 août dernier a pris la décision de les faire diriger des rencontres de 13 ans Honneur Départemental et les 24 équipes benjamins évoluant en groupe de 6, d'où la nécessité pour les clubs concernés de prévenir le District des changements d'horaire et de terrain éventuels.

Les indemnités de ces arbitres restent à la charge des clubs. Naturellement, la Commission Départementale des Arbitres veillera à les désigner sur leur zone géographique.

Le président rappelle que la journée de promotion de l'arbitrage se déroulera les 8 et 9 octobre prochain à Nozay et à Chauvé.

12 H 00 : ARRIVEE DE MONSIEUR MICHEL TRONSON, PRESIDENT DE LA LIGUE DE L'ATLANTIQUE

Le Président, Jean-Luc Marsollier salue l'arrivée de Michel Tronson, Président de la Ligue et demande à l'Assemblée de le porter à la Présidence d'honneur du District de Football de Loire-Atlantique.

La salle, debout, et sous les applaudissements, adopte cette résolution.

12 H 05 : DIRECTION DEPARTEMENTALE JEUNESSE ET SPORTS

JEAN-JACQUES. CAVAILLE

« Je dois excuser Monsieur Patrick Lavaure qui n'a pu être parmi nous, retenu par d'autres obligations. J'aborderai avec vous trois principaux points :

1. L'incivilité dans le sport :

- l'Etat est solidaire avec le Comité Départemental. Une réunion est prévue dans une dizaine de jours pour mettre en place ce partenariat.
- Soutien aux clubs (FNDS) pour accompagner leurs actions

- Cellule de veille : une information a été adressée récemment aux clubs pour rappeler le fonctionnement de cette cellule de veille. Elle est composée de trois personnes, le correspondant police, gendarmerie et moi même.
Il s'agit d'une cellule d'écoute et non pas d'intervention pour prévenir des matchs difficiles, prévoir des rondes de police ou des interventions à proximité des lieux de rencontres et intervenir rapidement si des incidents se produisent.
Vous avez à votre disposition deux fiches, l'une de prévision d'éventuels matchs difficiles, l'autre de déclaration d'incident.
Ces informations nous permettront d'établir un suivi et de remonter les informations vers les ministères de l'intérieur, de la défense et de Jeunesse et Sports.

2. Mesures pour l'emploi mises en place par l'Etat

- Contrat accompagnement à l'emploi
- Contrat avenir

Destiné à un public chômeur de longue durée (emploi d'accompagnateur des sportifs, organisation matérielle ayant pour objectif de remettre des gens à l'emploi.

Ces contrats de 20 à 26 heures sont accompagnés par l'Etat sur 2 ans à hauteur de 90 % et s'adressent aux personnes en difficultés (RMI – ASS)

Contactez le Ministère de la Jeunesse et des Sports ou l'ANPE en charge de monter ces contrats et de les signer.

3. Semaine de prévention routière

Entre le 17 et 24 octobre, je vous demande de sensibiliser les accompagnateurs sportifs au respect du code de la route »

Je dois excusé Monsieur Xavier Amossé, Conseiller Général du canton de Nort sur Erdre, ainsi que Monsieur Michel Menard, Vice-Président délégué à la Jeunesse, éducation populaire et aux sports qui m'a demandé de vous exposer les nouvelles orientations en matière de soutien au sport en Loire-Atlantique, et plus particulièrement la contribution du département à la pratique du football.

La politique d'aide aux comités sportifs départementaux se décline désormais le temps d'une olympiade et sur un projet de développement 2005-2005, selon 5 axes :

- Formation de cadre bénévoles : axe déterminant pour la qualité de l'encadrement et la pérennité des clubs
- Matériel (pédagogique et logistique)
- Santé – Prévention – Sécurité – Accessibilité (personnes handicapées) et développement de la pratique féminine, citoyenneté (lutte contre la violence, respect des règles collectives)
- Promotion – compétitions et évènements
- Aménagement du territoire

Nous souhaitons rendre notre politique plus lisible par le milieu sportif, coller davantage à la diversité des problématiques rencontrées par les Comités Sportifs départementaux.

Les conventions d'objectifs pluriannuels sont ainsi personnalisées.

Le Conseil Général étudie actuellement 30 projets pluriannuels présentés par les comités qui vont faire l'objet d'une convention, signée avant la fin de l'année, pour une attribution de subvention durant ce trimestre.

Le budget de fonctionnement alloué aux comités sportifs départementaux en 2005 s'élève à 282 000 € (182 000 € en 2004, soit une augmentation de 55 %), auquel il faut ajouter le budget d'investissement à hauteur de 174 000 € soit un total de 456 000 €.

Pour le District de Football, la subvention 2005 pour la formation et le partenariat sur les autres axes retenus (citoyenneté et prévention de la violence, développement du territoire) sera supérieure à celle ce 2004.

Monsieur Michel Menard proposera également à la prochaine Commission permanente le vote d'une subvention de 35 500 € pour aider à l'informatisation des 355 clubs de football du département de Loire-Atlantique.

Par ailleurs, le Conseil Général a apporté son soutien en 2005 au développement du football en Loire-Atlantique, par une diversité d'action et de soutien dont je dresserai un rapide bilan :

- Equipement (terrain en gazon ou stabilisé, éclairage, vestiaires..)

9 projets subventionnés pour 536 013 €

- Formation de cadres : 50 % des coûts de formation – 25 clubs pour 4 270 €
- Manifestations sportives : 10 manifestations pour 26 150 €
- Aide aux clubs de haut niveau : 4 clubs pour 295 000 €
- Aide aux clubs en milieu urbain et rural : 7 intervenants en milieu urbain et 47 en milieu rural
64 clubs bénéficiaires et 264 bénévoles de ces interventions de proximité représentant 3 017 heures de soutien en formation soient 143 610 €
- Aide à la formation sur les stages Jeunes animateurs Techniques : 113 stagiaires sur 7 sites par 14 éducateurs du Conseil Général représentant 14 000 €
- Aide aux clubs : dotation en chasubles, constrifoot, tableau pédagogiques pour 54 370 €

Soit globalement une participation du Conseil Général pour le développement du Football en 2005 en Loire-Atlantique de 1 135 915 €.

Preuve s'il en fallait que nous sommes partenaires de la même ambition pour l'avenir du football dans notre département.

12 H 20 : PRESIDENT DE L'USSJ PETIT MARS

DANIEL ALNET

« Bienvenue à Petit-Mars à l'ensemble des clubs, au District, au Président de la Ligue. C'est un honneur de recevoir la première Assemblée Générale de Jean-Luc Marsollier.

Merci à la municipalité de Petit-Mars, ainsi qu'à tous les bénévoles du club.

L'USSJ Petit-Mars compte 185 licenciés

- 27 débutants, 4 équipes
- 24 poussins
- 20 benjamins, 2 équipes
- en groupement avec St-Mars du Désert (Groupement Jeunes Marsiens)
 - 13 ans, 2 équipes en 2^{ème} et 3^{ème} division
 - 15 ans, 2 équipes en 2^{ème} et 3^{ème} division
 - 18 ans, 2 équipes, Honneur Départemental et 2^{ème} division en entente avec le Cellier
- 43 seniors, 2 équipes en P1 et P2

L'USSJ Petit-Mars a connu des hauts et des bas, depuis 90-91, 4 accessions successives, puis la PH pendant 6 ans et depuis 3 descentes successives, mais tout va s'arranger.

Je suis président de l'USSJ depuis 4 ans, et au club depuis plus de 15 ans. Nous disposons d'installations très correctes. L'USSJ est un club à ambiance familiale qui axe ses objectifs sur la formation des jeunes. Notre ambition est de retrouver le 1^{er} niveau de District et de remonter en Ligue. Nous connaissons un problème d'effectif au niveau des dirigeants, génération ou les gens ont du mal à s'investir, ainsi qu'au niveau de l'arbitrage. Nous sommes actuellement à la recherche d'un candidat à proposer au prochain examen d'arbitres. Nous disposons depuis le 12 septembre dernier d'un site internet : www.petitmarsfoot.com.

Merci de votre attention. »

12 H 25 : INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE

MICHEL TRONSON

« Merci à tous, un merci majuscule.

J'ai été très sensible à la distinction accordée et à la manière. Je me suis beaucoup construit en travaillant au District.

Je vous donne rendez-vous le 22 octobre à la Roche sur Yon pour l'Assemblée Générale de la Ligue qui a pour ambition de vous présenter la façon que nous avons d'aborder l'avenir, nous ne roulerons pas sur les rails du passé, la Ligue a une force considérable.

Je viens de l'Assemblée Générale du District de Vendée, qui est en harmonie avec ce que le District 44 a réalisé. Je me réjouis de l'identité de vue et de la symbiose entre les 4 présidents.

Nous avons beaucoup de chose à inventer, à imaginer pour susciter le volontariat bénévole de demain. La transparence de notre gestion et de nos actions doit permettre à chaque compétence de trouver sa place.

Nous reparlerons de l'informatisation des clubs lors de l'Assemblée du 22 à la Roche.

Merci très fort, mes amitiés à vous tous et à vos clubs. »

Le Vice-Président, Alain Martin félicite les clubs lauréats du Challenge Club Collectif Foot Coca-Cola, et leur remet leur dotation.

Le Président exprime ses remerciements au Maire de Petit-Mars Monsieur Joël Dauvé, et au Président de l'USSJ Petit-Mars Monsieur Daniel Alnet, pour la parfaite organisation de cette assemblée, et leur remet la médaille du District.

L'adjoite aux sports, Madame Raffet, remet la médaille de la ville de Petit-Mars à Jean-Luc Marsollier et à Alain Martin. Le Maire, Monsieur Dauvé, invite tout le monde au verre de l'amitié.

Le Président Jean-Luc Marsollier clôture l'Assemblée Générale à 12 H 30 et demande à tous les participants de répondre à l'invitation du Maire de Petit Mars.

Le Président,

Jean-Luc Marsollier



Le Secrétaire Général,

Georges Jouy

